

D8

**DIRECTIVE
PRIME POUR DEPART A LA RETRAITE**

Le Comité de direction de l'AISMLE peut décider d'octroyer à chaque collaborateur une prime de départ à la retraite en fonction des années de service effectuées.

AISMLE
Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

Le Président

Vincent Bessard

La Secrétaire

Mireille Cudré-Mauroux

GT RH 15.11.2023 et CODIR 20.11.2023